Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 17/12/2021

CARREFOUR FRANCE CARREFOUR rappelle Lait des Campagnes du nord de la France Demi-écrémé



- Noms des modèles ou références concernés : **Lait des Campagnes du nord de la France Demi-écrémé stérilisé UHT en brique 1L**
- Marque : **Carrefour**
- **GTIN 3560071013356 Lot 21 281 ND Date de durabilité minimale 07/03/2022**
 GTIN 3560071013387 Lot 21 281 ND Date de durabilité minimale 07/03/2022
- Conditionnements : **Brique**
- Date début/fin de commercialisation : **du 13/10/2021 au 26/11/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **FR 02.110.001 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Carrefour**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **mise en évidence d'un risque de lait caillé**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 31 décembre 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0805900023**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre